



A Auvers-sur-Oise, le 15 octobre 2022

Madame la Maire
17 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise

Objet : Demande de rdv et Assemblée Générale du personnel

Madame la Maire,

Nous vous sollicitons pour un entretien afin d'aborder plusieurs problématiques qui nous ont été remontées par les agent.es.

En effet le nouveau rythme de travail au service technique (roulements du samedi) semble ne pas convenir à plusieurs agents, nous vous alertons sur les risques psychosociaux que cette réorganisation peut entraîner.

Les agents sont également impactés par le non remplacement de 3 agents, et le futur départ en retraite d'un autre d'ici à 2023. Les missions n'ayant pas été réduites il devient difficile de fonctionner avec ces absences.

Les agents sont également inquiets d'une éventuelle suppression des astreintes, notamment en ces temps d'inflation.

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de la santé et de la sécurité des agent.es, et que les difficultés rencontrées par les équipes du CTM peuvent avoir des conséquences sur la santé de ce personnel qui est soumis à un travail physique et pénible (port de charge, bruits, ambiances thermiques, manipulation d'outils et machines).

Le service animation est également en tension, plusieurs animateurs et agents de restauration nous ont fait part de plusieurs problématiques : conflits, fatigue professionnelle liée à un manque d'organisation, différence de traitement des agents, difficultés liées au nouveau processus de préparation des repas (nouveau prestataire).

Ces deux services sont également touchés par la précarité, le nombre croissant de personnel contractuel, est un problème tant pour les agent.es (vie personnelle) que pour le service public à moyen ou long terme.

Plus largement les agent.es de la collectivité nous ont fait part de la dégradation de leur conditions de travail.

Nous nous alertons également de la charge de travail conférée à certains cadres de la collectivité. Pour toutes ces raisons nous souhaiterions pouvoir échanger et trouver, avec vous, des solutions qui améliorent la qualité de vie au travail des agent.es de la collectivité.

Nous vous informons que notre syndicat organisera une Assemblée Générale de tout le personnel vendredi 21 octobre de 8h30 à 10h30 au CTM.

L'ensemble des agent.es de la collectivité pourront s'y rendre au titre de l'heure d'information syndicale.

Enfin notre syndicat vous fait part de son indignation suite à votre publication Facebook concernant l'augmentation des tarifs périscolaires. En effet vous mettez en avant l'augmentation de la masse salariale (dégel de 3,5 % du point d'indice) comme une difficulté budgétaire, et que ce serait aux familles de payer l'addition.

Sur ce point nous vous rappelons votre devoir, en tant qu'élue politique, de réclamer à l'État la compensation de notre revalorisation, si minime soit elle. Ainsi qu'une augmentation significative de la Dotation Générale de Fonctionnement afin de pouvoir assurer la qualité de service public dont les usagers ont besoin.

Certains agent.es sont usagers des services périscolaires et vont devoir également subir la hausse de ces tarifs soit disant compensateurs de la hausse de leur propres salaires.

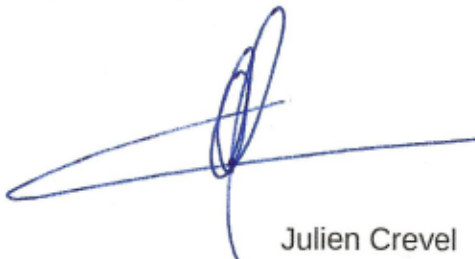
Les mêmes qui en 2014 à se sont vu supprimer l'abattement de tranche au quotient familial dont ils avaient toujours bénéficié.

Nous trouvons donc inadmissible cette nouvelle atteinte au pouvoir d'achat des agent.es, ainsi que cette communication.

Les 160 000€ d'augmentation de la masse salariale auraient pus être compensés par les plus de 300 000€ d'amendes versés annuellement dans le cadre du non respect des objectifs fixés par la loi SRU.

Le personnel ne doit pas être une variable d'ajustement ni financière ni politique.

Veillez agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations syndicales.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a circular flourish and a vertical line extending downwards.

Julien Crevel

Pour le syndicat CGT
des territoriaux d'Auver-sur-Oise